

Préambule

Comment définir la bientraitance et la maltraitance ? Comment repérer et prévenir des actes de maltraitance dans un établissement médico-social ou un EHPAD ? Comment repérer la maltraitance passive, la maltraitance active ? Comment agir ? Cette formation de 2 jours aidera les professionnels à mieux appréhender comment prévenir la maltraitance et développer la bientraitance.

Public concerné

Tout professionnel travaillant en institution.

Prérequis

Aucun.

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- mettre en œuvre un accompagnement bientraitant dans leur pratique ;
- repérer des situations de maltraitance ;
- savoir faire émerger la parole autour de ces questions ;
- clarifier les aspects juridiques.

Programme

Quelques concepts

- Âgisme.
- Le vieillissement et ses conséquences.
- Les droits fondamentaux des personnes.

La bientraitance

- S'approprier le concept de bientraitance.
- Rappeler les besoins fondamentaux de l'individu.
- Réfléchir à leur prise en compte en institution.
- Développer les pratiques bientraitantes.
- Analyser les relations et la cohérence institutionnelles.

La maltraitance

- Définir la notion de maltraitance.
- Repérer la maltraitance active et la maltraitance passive.
- Aider au décodage des signaux de la maltraitance, écouter et observer.
- Repérer les manifestations, identifier les risques.
- Définir des procédures de veille institutionnelle.
- Informer sur le protocole réglementaire de signalement des actes de maltraitance.

Type d'action de formation

- Entretien et perfectionnement des connaissances.
- Cette formation peut s'inscrire dans le cadre de la formation continue.

Pédagogie

Apports théoriques et conceptuels, analyses de cas, échange de pratiques et partage d'expériences, mises en situation.

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement et recueil des attentes en amont de la formation.
- Évaluation des acquis tout au long de la formation par des mises en situation pratiques.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.
- Certificat de réalisation - softskills en fin de formation.

Organisation

Groupe de 5 stagiaires minimum et 14 au maximum.

Date

20 et 21 septembre 2023.

Durée

2 jours, de 9 h à 17 h, soit 14 heures par stagiaire.

Lieu

Labège (31).

Formatrice

Maryse PASCAU, conseillère conjugale et familiale, enseignante

Frais de formation

- 550 € (prise en charge formation continue ou employeur).
- 360 € (prise en charge personnelle).

Accessibilité :

L'afccc-occitanie est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap : nous contacter afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles.

Formation pouvant être déclinée en intra : nous consulter.

Toutes les formations peuvent être adaptées, en format et contenu, suivant les besoins.